

GROUPE D'EXPERTS DES NATIONS UNIES POUR LES NOMS GÉOGRAPHIQUES (GENUNG)

CONCOURS DE TOPONYMIE GENUNG-2009

À l'occasion de sa 25^e session, la première à être tenue en Afrique, le GENUNG organise un concours à l'intention des pays africains visant à promouvoir l'intérêt porté aux noms géographiques, à leur importance et au rôle qu'ils jouent en matière d'environnement et de connaissance du territoire. Les noms de lieux constituent une composante essentielle des données spatiales de tous les pays, mais ils ne pourront pleinement remplir leur rôle que si leur forme écrite aura fait l'objet d'une normalisation précise. C'est là l'objectif poursuivi par le GENUNG.

Le concours

L'objet du concours consiste en l'écriture d'un texte, essai ou poème, au sujet d'un toponyme ou d'un groupe de toponymes (noms d'accidents géographiques, tels que cours d'eau ou montagnes, ou d'espaces humanisés, tels que villages ou régions) relatant, par exemple, l'origine du nom, la relation que l'auteur entretient avec le ou les noms choisis, les problèmes rencontrés lors d'un inventaire toponymique, les conséquences du changement du nom d'un lieu ou du fait qu'un lieu géographique est désigné par plusieurs noms.

L'objectif poursuivi

Le concours vise à identifier et récompenser des personnes activement intéressées à la recherche et à la gestion toponymiques et apportant ainsi leur contribution au développement d'une ressource essentielle à la conservation du patrimoine culturel et au développement économique des pays. Par la publicité faite relativement à ce concours, le GENUNG vise à faire reconnaître la relation intime et fonctionnelle entre les aspects culturels et socio-économiques de la toponymie, d'une part, et la cartographie et les bases de données, d'autre part.

Les prix

Les gagnants recevront :

1. l'un des documents suivants :

- a) l'ouvrage de Naftali Kadmon, *Toponymy, the lore, laws and language of geographical names*, New York, Vantage Press, 2002 ;
- b) l'ouvrage classique de Henri Dorion et Jean Poirier, *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1976 ;
- c) document en langue arabe, أسماء الأماكن القبائل والأشخاص في الجزائر ، التسمية ، أسماء الأماكن القبائل والأشخاص في الجزائر de Farid Benramdane et Brahim Atoui, *Nomination et dénomination des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*, Alger, Éditions CRASC.

2. un abonnement de deux ans à l'un des périodiques suivants :

- a) *Nomina Africana*, publié en République sud-africaine ;
- b) *Bulletin géographique*, publié en Algérie ;
- c) *Insaniyat*, publié en Algérie.

3. un jeu de documents récents du GENUNG relatifs à la normalisation des noms géographiques.

Candidatures

Tout citoyen d'un pays d'Afrique intéressé à la toponymie, soit sous l'angle de la valeur patrimoniale de la toponymie, soit sous celui de la production cartographique ou des systèmes d'information géographique, peut soumettre sa candidature en présentant un dossier comprenant les éléments ci-dessous.

Le dossier de candidature

Le dossier de candidature, rédigé dans l'une ou l'autre des quatre langues officielles des Nations Unies parlées en Afrique, à savoir l'anglais, l'arabe, l'espagnol ou le français, doit comprendre les éléments suivants :

1. Nom, courriel (email), adresse et fonction du candidat ;
2. Une photographie du candidat et (optionnel) du lieu ou d'un lieu cité dans le texte soumis ;
3. Deux lettres de recommandation d'une personne d'un organisme gouvernemental ou d'une institution académique (préférentiellement des deux) ;
4. Un texte original (essai ou poème) libre de droits d'au moins 500 mots pour un essai ou de 250 mots pour un poème, et d'au maximum 1 000 mots, rédigé dans l'esprit du concours tel qu'évoqué plus haut ;
5. Une déclaration signée de l'auteur constituant une cession de droits au bénéfice du GENUNG, lui reconnaissant le droit d'utiliser en tout ou en partie le texte soumis et les photos, sur support papier ou numérisé.

Échéances

Le dossier de candidature doit être soumis sous forme numérisée au Secrétariat du GENUNG à New York le ou avant le premier février 2009. L'adresse en est : zewoldi@un.org.

L'annonce des gagnants sera faite lors de l'ouverture de la 25^e session du GENUNG, le 5 mai 2009, à Nairobi. La décision du jury nommé par le GENUNG sera finale. Les textes des gagnants (et possiblement ceux d'autres candidats jugés intéressants) seront publiés sur le site Internet du GENUNG.